

PV DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 19 DECEMBRE 2023

Présents : M. François BOCK, Président, M. Laurent DORET, Vice-Président, Mme Isabelle BOETSCH, M. Joël LAFRECHOUX, Mme Roselyne TEXÈDRE, M. André BIBAUD, Mme Sophie PEZIN-LEFEBVRE, M. Patrice COURTAUD (suppléant)

Absente excusée avec pouvoir : Mme Maud CERISIER à M. François BOCK

Absents excusés : M. Claude FERRON, Mme Sophie VERGNAUD, Mme Chantal GUERTON, Mme Ghislaine MASSÉ, Mme Marie-Christine DUPERRIER (suppléante)

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 09

Nombre de votants : 08

Désignation du secrétaire de séance : Mme Isabelle BOETSCH

1. Approbation du PV de la réunion du 8 septembre 2023

Le PV de la réunion du 8 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Bibliothèque

Quatre demandes de formation sont demandées par Mme Alicia FERJOUX. Après consultation des membres du conseil syndical, deux d'entre elles sont approuvées « La rentrée littéraire » le 17/09/2024 à la BDV et « Savoir parler d'un livre » les 25 et 26/01/2024 également à la BDV.

Il est également rappelé que le syndicat a toujours en réflexion l'organisation de la bibliothèque et de son espace pour les PMR suite à la signature de la convention d'engagement avec la BDV.

3. Piscine

Le devis pour la réfection du carrelage des douches d'environ 1300 € est à engager en régie. Un accord de principe est donné par le conseil syndical.

Il a été constaté que la chaise actuelle du maître-nageur n'est pas conforme, en effet, il s'agit d'un siège d'arbitre de tennis, pour éviter les accidents il faut des barreaux droits dans une piscine et non des ronds. Un accord de principe est donné par le conseil syndical.

Le pédiluve qui se trouve sur le côté de la pataugeoire enfants est à déplacer au plus près des douches et vestiaires adultes.

Un accord de principe est donné par le conseil syndical sur le devis présenté par M. Benoît COUILLAULT, de 58 000 € pour le remplacement du liner, de la bâche et sa motorisation n'apparaît pas la TVA car c'est une micro entreprise, il faut considérer le montant TTC. Pour le financement en investissement :

Un accord de principe est donné par le conseil syndical, en sachant que 20 000 € sont réservés pour la ligne 113 (piscine), faire des virements de crédits des lignes bibliothèque (10 000 €) et plan d'eau (10 000 €) sur la ligne 113 et voir pour le reste.

Il est demandé de renégocier ce devis et consulter d'autres entreprises : GASNIER, TOUZIN Ludovic....

Il faut rajouter sur le règlement intérieur de la piscine un article pour interdire l'installation et la pose d'aqua-bikes dans la piscine car les frottements malgré les protections délabrent le fond du bassin et le liner.

Le plafond du poste de secours est à faire absolument. Un avis favorable est donné par le conseil syndical sur tous ces points.

Isabelle BOETSCH demandera divers devis à valider ou pas par le conseil syndical.

4. Circulation douce Rte de Poitiers du Petit trou à la ZA de Galmoisin à Saint Maurice

Dans le cadre des demandes de subvention, pour pouvoir présenter une délibération conforme avec les travaux qui seront réalisés, une nouvelle délibération sans l'îlot central avec nouveau plan de financement est prise à l'unanimité.

5. Plan d'eau

La cuisine de la maison de la nature (Manal'Eau) est réceptionnée, les gouttières sur la façade sont à posées. Ces travaux seront terminés au 15/01/2024.

Il a été remarqué des espèces nouvelles en faune avec les inondations du printemps 2023.

Les tables seront installées en même temps que l'escalier au printemps 2024.

Les réparations faites par les agents suite aux dégradations occasionnées par tiers n'ont pu être prises en charge par l'assurance (travaux en régie).

Il sera réfléchi à la pose d'une caméra à l'intérieur du bâtiment pour identifier les casseurs.

En ce qui concerne les assises du théâtre de verdure, des devis de TARTARIN et ARLAUD datent, à revoir et faire comparatif avant votre budget 2024.

PYROCONCEPT propose la tenue du feu d'artifice le vendredi 12/07 en raison de la forte demande d'autres communes pour le samedi 13 juillet (jeux olympiques). Voir avis de l'association D'Rives en fête mais le syndicat se positionne pour le 13/07.

6. Délibération

La délibération concernant la convention unique d'adhésion aux missions du centre de gestion est prise à l'unanimité par les membres du conseil syndical.

7. Questions diverses

M. DORET propose à la réflexion des membres du comité syndical le projet de la création d'une salle plus fonctionnelle et plus adaptée aux familles, sur l'exemple de celle de Romagne, qui sera commune aux deux bourgs et située sur le territoire de la commune de Saint Maurice. A voir.

La secrétaire de séance, Isabelle BOETSCH